



Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate

## Innergex présente ses résultats pour le quatrième trimestre et l'exercice 2024

### Mise en œuvre de la stratégie du T4 2024

- 560 MW obtenus dans le cadre de l'appel d'offres de BC Hydro en Colombie-Britannique.
- Mise en service commerciale du parc éolien Boswell Springs de 330 MW au Wyoming.
- Avancement de cinq projets totalisant 180 MW à la phase de construction.
- Situation financière solidifiée grâce à des financements d'environ 450 M\$ pour soutenir la croissance.
- Atteinte des prévisions financières pour 2024 en ce qui concerne le BAIIA ajusté proportionnel<sup>1</sup> et dépassement des prévisions en ce qui concerne les flux de trésorerie disponibles par action<sup>1</sup>.

### Résultats financiers du T4 2024

- Le BAIIA ajusté proportionnel<sup>1</sup> a atteint 210,0 M\$, en hausse de 13 % par rapport au T4 2023.
- Les flux de trésorerie disponibles par action<sup>1</sup> se sont établis à 1,06 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

### Cibles pour 2025

- Le BAIIA ajusté proportionnel<sup>1</sup> pour l'exercice 2025 devrait se situer entre 825,0 M\$ et 875,0 M\$.
- Les flux de trésorerie disponibles par action<sup>1</sup> pour l'exercice 2025 devraient atteindre 0,75 \$ à 0,95 \$.

---

*Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.*

**LONGUEUIL, Québec, le 20 février 2025** – Innergex énergie renouvelable inc. (TSX : INE) (« Innergex » ou la « Société »), producteur d'énergie renouvelable indépendant de premier plan à l'échelle mondiale, publie aujourd'hui ses résultats financiers pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2024.

« Nous sommes extrêmement satisfaits des progrès réalisés au T4 2024, qui témoignent de notre efficacité opérationnelle, de notre croissance stratégique et de notre engagement à livrer des résultats. Remporter 560 MW dans le plus récent appel d'offres de BC Hydro constitue un jalon important qui consolide notre position de chef de file dans le domaine de l'énergie renouvelable et nous met en bonne position pour un succès à long terme au Canada. Notre efficacité opérationnelle a également été mise en évidence par la mise en service réussie du parc éolien Boswell Springs dans le Wyoming. Dans l'ensemble, malgré les fluctuations boursières dans le secteur des énergies renouvelables, nous avons atteint tous nos objectifs pour 2024, y compris nos prévisions financières, et avons même dépassé notre cible de flux de trésorerie disponibles par action<sup>1</sup>, ce qui confirme notre approche rigoureuse et notre capacité à réaliser nos engagements », a déclaré Michel Letellier, président et chef de la direction.

« Notre expansion se poursuit à un rythme remarquable, et nous le faisons selon nos propres conditions. Notre croissance autofinancée nous permet de grandir efficacement tout en créant de la valeur. De belles occasions se profilent pour nous à l'horizon, particulièrement au Canada, où nous développerons activement de nouveaux projets au cours des prochaines années. Aux États-Unis, malgré les défis posés par les politiques et la réglementation, nous demeurons optimistes quant au potentiel à long terme de l'énergie renouvelable. Tout en continuant de surveiller l'évolution du marché, nous restons déterminés à mener nos projets selon nos rendements cibles et ne prévoyons pas que l'imposition possible de tarifs ait un impact significatif sur nos activités ou nos projets à venir. Grâce à des assises solides, à un portefeuille performant et à une équipe dévouée, nous poursuivons sur notre lancée et nous consolidons notre succès », a ajouté M. Letellier.

## FAITS SAILLANTS FINANCIERS

	Périodes de trois mois closes les 31 décembre		Exercices clos les 31 décembre	
	2024	2023	2024	2023
Production (MWh)	2 794 960	2 703 285	10 884 988	10 621 478
Production en pourcentage de la PMLT	97 %	94 %	93 %	90 %
Produits et crédits d'impôt sur la production	286 058	261 526	1 047 177	1 041 574
Résultat d'exploitation	63 014	(36 494)	273 527	219 575
BAIIA ajusté <sup>1</sup>	201 084	175 421	709 701	687 743
Bénéfice net (perte nette)	33 235	(121 964)	26 487	(105 814)
Bénéfice net ajusté (perte nette ajustée) <sup>1</sup>	68 806	(7 166)	55 969	(2 052)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux propriétaires par action, de base(\$)	0,14	(0,57)	0,05	(0,51)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux propriétaires par action, diluée (\$)	0,14	(0,57)	0,05	(0,51)
Production proportionnelle (MWh) <sup>1</sup>	2 875 830	2 808 877	11 399 583	11 160 580
Produits et crédits d'impôt sur la production proportionnels <sup>1</sup>	299 056	276 225	1 113 612	1 102 655
BAIIA ajusté proportionnel <sup>1</sup>	210 036	186 447	760 593	735 261
			Exercices clos les 31 décembre	
			2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			292 165	297 853
Flux de trésorerie disponibles <sup>1,2</sup>			213 941	214 930
Flux de trésorerie disponibles par action <sup>1,2</sup>			1,06	1,06
Ratio de distribution <sup>1,2</sup>			34 %	68 %

1. Ces mesures ne sont pas des mesures conformes aux IFRS et peuvent donc ne pas être comparables aux mesures présentées par d'autres émetteurs. La production et la production proportionnelle sont des indicateurs de rendement clés utilisés par la Société, qui ne peuvent pas faire l'objet d'un rapprochement avec une mesure reconnue par les IFRS. Veuillez vous reporter à la section « MESURES NON CONFORMES AUX IFRS » pour plus d'information.

2. Pour plus d'information sur le calcul et une explication, se reporter à la section 4 « CAPITAL ET LIQUIDITÉS | Flux de trésorerie disponibles et ratio de distribution » du rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

## FAITS SAILLANTS FINANCIERS PAR SECTEUR

	Données consolidées			Données proportionnelles <sup>1</sup>		
	Périodes de trois mois closes les 31 décembre			Périodes de trois mois closes les 31 décembre		
	2024	2023	Variation	2024	2023	Variation
<b>Produits et crédits d'impôt sur la production</b>	286 058	261 526	9 %	299 056	276 225	8 %
<b>BAIIA ajusté</b>						
Secteur hydroélectrique	64 823	67 112	(3) %	69 761	73 735	(5) %
Secteur éolien	139 889	117 914	19 %	143 903	122 317	18 %
Secteur solaire	21 417	11 853	81 %	21 417	11 853	81 %
Autres charges du siège social <sup>2</sup>	(25 045)	(21 458)	(17) %	(25 045)	(21 458)	(17) %
<b>BAIIA ajusté<sup>1</sup></b>	<b>201 084</b>	<b>175 421</b>	<b>15 %</b>	<b>210 036</b>	<b>186 447</b>	<b>13 %</b>

1. Ces mesures ne sont pas des mesures conformes aux IFRS et peuvent donc ne pas être comparables aux mesures présentées par d'autres émetteurs. Les produits et crédits d'impôt sur la production proportionnels, le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté proportionnel sont des indicateurs de rendement clés utilisés par la Société, qui ne peuvent pas faire l'objet d'un rapprochement avec une mesure reconnue par les IFRS. Veuillez vous reporter à la section « MESURES NON CONFORMES AUX IFRS » pour plus d'information.

2. Les autres charges du siège social comprennent les frais généraux et administratifs de la Société et les charges liées aux projets potentiels.

	Données consolidées			Données proportionnelles <sup>1</sup>		
	Exercices clos les 31 décembre			Exercices clos les 31 décembre		
	2024	2023	Variation	2024	2023	Variation
<b>Produits et crédits d'impôt sur la production</b>	1 047 177	1 041 574	1 %	1 113 612	1 102 655	1 %
<b>BAIIA ajusté</b>						
Secteur hydroélectrique	278 649	276 113	1 %	318 191	311 715	2 %
Secteur éolien	427 692	404 718	6 %	439 042	416 634	5 %
Secteur solaire	102 033	94 998	7 %	102 033	94 998	7 %
Autres charges du siège social <sup>2</sup>	(98 673)	(88 086)	(12) %	(98 673)	(88 086)	(12) %
<b>BAIIA ajusté<sup>1</sup></b>	<b>709 701</b>	<b>687 743</b>	<b>3 %</b>	<b>760 593</b>	<b>735 261</b>	<b>3 %</b>

1. Ces mesures ne sont pas des mesures conformes aux IFRS et peuvent donc ne pas être comparables aux mesures présentées par d'autres émetteurs. Les produits et crédits d'impôt sur la production proportionnels, le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté proportionnel sont des indicateurs de rendement clés utilisés par la Société, qui ne peuvent pas faire l'objet d'un rapprochement avec une mesure reconnue par les IFRS. Veuillez vous reporter à la section « MESURES NON CONFORMES AUX IFRS » pour plus d'information.

2. Les autres charges du siège social comprennent les frais généraux et administratifs de la Société et les charges liées aux projets potentiels.

## PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE

### QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2024

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2024, les produits et crédits d'impôt sur la production ont augmenté de 9 % pour s'établir à 286 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent est surtout attribuable à la comptabilisation ponctuelle de 16,2 M\$ de crédits d'impôt sur la production d'exercices précédents aux États-Unis découlant d'un changement dans les estimations de la recouvrabilité, aux produits tirés de la production d'électricité à l'installation Boswell Springs avant sa mise en service commerciale officielle, à l'accroissement de la production des parcs éoliens du Québec, des parcs éoliens Mountain Air, des centrales hydroélectriques de la Colombie-Britannique et des parcs solaires des États-Unis et du Chili ainsi qu'à la hausse des prix des centrales au Chili. L'augmentation a été partiellement compensée par la diminution de la production des parcs éoliens en France, des centrales hydroélectriques du Québec et des centrales Curtis Palmer.

Le BAIIA ajusté proportionnel<sup>1</sup> a subi l'incidence favorable des facteurs susmentionnés et de la baisse des charges d'exploitation, en partie compensés par la hausse des charges liées aux projets potentiels.

#### **PÉRIODE DE DOUZE MOIS CLOSE LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les produits et crédits d'impôt sur la production ont augmenté de 1 % pour s'établir à 1 047,2 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse s'explique essentiellement par l'accroissement de la production des centrales hydroélectriques de la Colombie-Britannique et des parcs éoliens du Québec, par la hausse des prix aux parcs éoliens du Chili, par la mise en service des installations de stockage d'énergie par batteries Salvador et San Andrés en octobre 2023 et en mai 2024, respectivement, et par la comptabilisation ponctuelle de 16,2 M\$ de crédits d'impôt sur la production d'exercices précédents aux États-Unis découlant d'un changement dans les estimations de la recouvrabilité. L'augmentation a été partiellement compensée par la baisse des prix aux installations de Phoebe, Griffin Trail et Foard City aux États-Unis et par la diminution de la production des parcs éoliens en France et au Chili, des centrales hydroélectriques du Québec et des centrales Curtis Palmer aux États-Unis.

Le BAIIA ajusté proportionnel<sup>1</sup> a été favorisé par les facteurs susmentionnés et la baisse des charges d'exploitation, en partie compensés par la hausse des charges liées aux projets potentiels.

#### **FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION, FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES<sup>1</sup> ET FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES PAR ACTION<sup>1</sup>**

Pour la période de trois mois close le 31 décembre 2024, les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont totalisé 109,6 M\$, par rapport à des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation de 80,4 M\$ pour la même période l'an dernier. L'augmentation est principalement attribuable à la production d'énergie avant la mise en service du parc éolien Boswell Springs et à la comptabilisation ponctuelle de 16,2 M\$ de crédits d'impôt sur la production non comptabilisés d'exercices antérieurs aux États-Unis découlant d'un changement dans les estimations de la recouvrabilité.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont totalisé 292,2 M\$, contre 297,9 M\$ pour la même période l'an dernier. La diminution est principalement attribuable au règlement des instruments financiers dérivés parallèlement à la transaction du portefeuille au Texas. Compte non tenu de cette transaction, les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation ont augmenté par rapport à la période comparative, principalement en raison de la production d'énergie avant la mise en service du parc éolien Boswell Springs, de la mise en service des installations de stockage d'énergie par batteries Salvador et San Andrés, et de la comptabilisation ponctuelle de 16,2 M\$ de crédits d'impôt à la production des années précédentes aux États-Unis découlant d'un changement dans les estimations de recouvrabilité. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les flux de trésorerie disponibles<sup>1</sup> ont augmenté pour s'établir à 213,9 M\$, comparativement à 214,9 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette diminution s'explique essentiellement par la diminution des gains réalisés sur les transactions stratégiques relatives au portefeuille français au cours du T4 2023 par rapport à la transaction du portefeuille au Texas au cours du T4 2024, partiellement compensée par les facteurs susmentionnés.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les flux de trésorerie disponibles par action<sup>1</sup> se sont élevés à 1,06 \$, stable comparativement à la même période de l'an dernier.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les dividendes déclarés sur les actions ordinaires par la Société ont représenté 34 % des flux de trésorerie disponibles<sup>1</sup>, comparativement à 68 % pour la même période de l'an dernier.

## PROJETS EN CONSTRUCTION

Nom (emplacement)	Type	Participation (%)	Puissance installée brute (MW)	Durée du CAÉ (années)	Date prévue de mise en service
Hale Kuawehi (Hawaii, É.-U.)	Solaire	100	30,0	25 <sup>3</sup>	2025
	Stockage		30,0 <sup>2</sup>		
Système de stockage d'énergie par batteries Salvador II (Chili)	Stockage	100	20,0 <sup>3</sup>	- <sup>6</sup>	2026
Système de stockage d'énergie par batteries San Andrés II (Chili)	Stockage	100	42,0 <sup>4</sup>	- <sup>6</sup>	2026
Rucacura (Chili)	Hydroélectrique	100	3,0	- <sup>6</sup>	2026
Mesgi'g Ugju's'n 2 (Canada)	Éolien	50	102,2	30	2026
La Cense (France)	Éolien	70	13,0	20	2026
Puissance installée brute totale des activités de construction (MW)			240,2		

1. Ces informations visent à informer les lecteurs au sujet de l'incidence potentielle des projets sur les résultats de la Société. Les résultats réels pourraient être différents. Ces estimations sont à jour en date du présent communiqué de presse.
2. Capacité de stockage par batteries de 30 MW/120 MWh (4 heures).
3. Capacité de stockage par batteries de 20 MW/100 MWh (5 heures).
4. Capacité de stockage par batteries de 42 MW/210 MWh (5 heures).
5. Le CAÉ représente un paiement de capacité forfaitaire fixe au titre de la disponibilité de l'énergie répartissable.
6. L'électricité sera vendue sur le marché libre ou par l'entremise d'un CAÉ qui n'a pas encore été conclu.

Innergex continue de réaliser des progrès dans le cadre de ses projets en cours de construction. Au cours du trimestre, la Société a atteint la mise en service commerciale pour son parc éolien Boswell Springs et a achevé la construction du projet solaire et de stockage d'énergie par batteries Hale Kuawehi à Hawaii, dont la mise en service est en cours. La mise en service commerciale devrait avoir lieu au premier trimestre de 2025. En outre, cinq projets sont passés au stade de la construction, dont le système de stockage d'énergie par batteries Salvador II et le système de stockage d'énergie par batteries San Andrés II, pour lesquels l'ingénierie de base, l'approvisionnement en systèmes de stockage d'énergie et l'appel d'offres pour les installations connexes ont été réalisés. Le projet Rucacura progresse également, tandis que Mesgi'g Ugju's'n 2 (MU2) a reçu le décret du gouvernement permettant de lancer la construction au premier trimestre de 2025. En France, Innergex a récemment acquis le projet éolien La Cense, franchissant ainsi une nouvelle étape dans la poursuite de sa croissance.

### MISE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE DE CROISSANCE ET PRIORITÉS FINANCIÈRES

Innergex continue de renforcer son portefeuille de projets d'énergie renouvelable, comme en témoignent les étapes clés qu'elle a franchies ce trimestre. La Société a conclu des contrats d'achat d'électricité (CAÉ) pour trois projets éoliens, soit Stewart Creek Wind, Nithi Mountain Wind et K2 Wind, totalisant 560 MW, confortant ainsi sa position de chef de file au Canada et renforçant ses partenariats avec les communautés autochtones. La mise en service complète du parc éolien Boswell Springs de 330 MW dans le Wyoming et l'avancement de cinq projets totalisant 180 MW à la phase de construction illustrent également le dynamisme d'Innergex. En outre, la Société a amélioré sa situation financière grâce à des financements d'environ 450 M\$, dont un crédit-relais de 100 M\$ US pour Hale Kuawehi et deux ententes d'un montant total de 199 M\$ pour optimiser le financement des actifs et soutenir la croissance future.

La Société dispose d'un portefeuille de projets potentiels diversifié et d'envergure d'environ 10,3 GW qui soutient les activités de développement et les appels d'offres à venir. La nouvelle stratégie d'attribution du capital d'Innergex introduite en février 2024 soutient l'augmentation des investissements dans la croissance interne ainsi que sa capacité à autofinancer le développement de nouveaux projets afin d'assurer une croissance durable et rentable. L'augmentation des charges liées aux projets potentiels résulte de cette nouvelle stratégie.

## RÉSULTATS DE 2024 ET PRÉVISIONS POUR 2025

Pour l'année 2024, le BAIIA ajusté proportionnel<sup>1</sup> de 760,6 M\$ était supérieur au point médian de la fourchette cible de 725,0 M\$ à 775,0 M\$, tandis que les flux de trésorerie disponibles par action<sup>1</sup> de 1,06 \$ ont dépassé le haut de la fourchette de 0,70 \$ à 0,85 \$

Le BAIIA ajusté proportionnel<sup>1</sup> et les flux de trésorerie disponibles par action<sup>1</sup> pour l'exercice 2025 devraient se situer entre 825,0 M\$ et 875,0 M\$ et entre 0,75 \$ et 0,95 \$, respectivement. Ces cibles supposent une production à 100 % de la PMLT ainsi qu'une disponibilité des actifs de 95 %<sup>2</sup>.

« Le fait d'avoir atteint et même dépassé nos objectifs financiers cette année démontre la solidité de notre portefeuille diversifié et notre capacité à saisir les occasions. La forte production hydroélectrique en Colombie-Britannique, les prix favorables des parcs éoliens au Chili et la mise en service réussie de nos installations de stockage d'énergie par batteries et du parc éolien Boswell Springs sont autant de facteurs qui ont contribué à notre solide performance. De plus, la comptabilisation de crédits d'impôt sur la production non comptabilisés antérieurement et la vente stratégique de participations ne donnant pas le contrôle ont renforcé encore davantage notre situation financière. Ces résultats mettent en évidence notre approche rigoureuse et notre engagement à créer de la valeur pour nos parties prenantes », a déclaré Jean Trudel, chef de la direction financière d'Innergex.

### ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Le 28 janvier 2025, Innergex a annoncé l'ajout du projet éolien La Cense de 13 MW à son portefeuille de développement par l'intermédiaire d'Innergex France. Situé dans le département de l'Oise en France, ce projet représente la première acquisition de développement pour Innergex France depuis la vente minoritaire de ses actions à Crédit Agricole Assurances et à Crédit Agricole Centre-Est en octobre 2023. Le projet en développement a déjà atteint le stade de la construction et la mise en service commerciale devrait avoir lieu en 2026.

Le 3 février 2025, à l'échéance, Innergex a remboursé l'emprunt à terme non garanti subordonné de 150,0 M\$ au moyen de la facilité de crédit à terme renouvelable.

Le 18 février 2025, l'emprunt lié à la construction de 237,0 M\$ US (335,7 M\$) a été converti en un emprunt à terme mezzanine de 203,3 M\$ US (287,9 M\$) portant intérêt au taux SOFR à 6 mois majoré de 1,38 % (une proportion d'environ 5,00 % est fixée par un swap de taux d'intérêt) amortissable sur 28 ans et ayant une durée jusqu'à l'échéance initiale de 10 ans. Innergex a fourni une participation de commanditaire supplémentaire de 62,8 M\$ US (89,0 M\$).

Parallèlement, le crédit-relais contracté dans le cadre de la participation au partage fiscal de 322,7 M\$ US (457,1 M\$) a été remboursé à l'aide du produit de la contrepartie reçue de l'investisseur participant au partage fiscal en échange de sa participation de membre de catégorie A, pour un total de 338,3 M\$ US (479,2 M\$).

Le 1er février 2025, le président des États-Unis d'Amérique a émis trois décrets ordonnant aux États-Unis d'imposer de nouveaux tarifs douaniers sur les importations en provenance du Canada, du Mexique et de la Chine. Ces décrets prévoient des droits additionnels de 25 % sur les importations aux États-Unis de produits d'origine canadienne et mexicaine et de 10 % sur les produits d'origine chinoise, à l'exception des ressources énergétiques canadiennes, qui sont assujetties à des droits additionnels de 10 %.

La Société évalue actuellement les répercussions directes et indirectes sur ses activités des tarifs douaniers, droits de rétorsion ou autres mesures commerciales protectionnistes mises en place à mesure que la situation évolue. Toutefois, Innergex n'importe ni n'exporte l'énergie qu'elle produit. Par conséquent, la direction prévoit que les répercussions prévues sur ses activités d'exploitation seront limitées.

## DÉCLARATION DE DIVIDENDE

Le tableau suivant présente les dividendes qui seront versés par la Société le 15 avril 2025 :

Date de l'annonce	Date de clôture des registres	Date du paiement	Dividende par action ordinaire	Dividende par action privilégiée de série A	Dividende par action privilégiée de série C
20 février 2025	31 mars 2025	15 avril 2025	0,0900 \$	0,2028 \$	0,3594 \$

1. Cette mesure n'est pas une mesure reconnue par les IFRS; elle peut donc ne pas être comparable aux mesures présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » pour plus d'information.
2. Ces hypothèses sont fondées sur les informations dont dispose actuellement la Société et cette liste d'hypothèses n'est pas exhaustive. Se reporter à la section 5 - PERSPECTIVES - Cibles de croissance pour 2025 du rapport de gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2024 pour plus d'information.

## **MESURES NON CONFORMES AUX IFRS**

Certaines mesures mentionnées dans le présent communiqué ne sont pas des mesures conformes aux IFRS et peuvent ne pas être comparables aux mesures présentées par d'autres émetteurs. Innergex est d'avis que ces indicateurs sont importants, car ils offrent à la direction et aux lecteurs de l'information supplémentaire sur les capacités de production et de génération de liquidités d'Innergex, sa capacité à verser un dividende et sa capacité à financer sa croissance. Ces indicateurs facilitent également la comparaison des résultats sur différentes périodes. Les produits et crédits d'impôt sur la production proportionnels, le BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté proportionnel, la perte nette ajustée, les flux de trésorerie disponibles, les flux de trésorerie disponibles par action et le ratio de distribution ne sont pas des mesures reconnues par les IFRS et n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS.

### **Produits et crédits d'impôt sur la production proportionnels, BAIIA ajusté et BAIIA ajusté proportionnel**

#### *Descriptions des mesures*

Les références aux « produits et crédits d'impôt sur la production proportionnels » dans le présent document correspondent aux produits et crédits d'impôt sur la production, plus la quote-part d'Innergex des produits et des crédits d'impôt sur la production des coentreprises et des entreprises associées.

Les références au « BAIIA ajusté » dans le présent document correspondent au résultat d'exploitation, auquel sont ajoutés (duquel sont déduits) les amortissements, la mise en œuvre de la solution d'ERP, les charges de dépréciation et la partie réalisée de la variation de la juste valeur des couvertures du prix de l'électricité. Les références au « BAIIA ajusté proportionnel » dans le présent document correspondent au BAIIA ajusté, plus la quote-part du BAIIA ajusté des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex.

Innergex estime que la présentation de ces mesures permet d'améliorer la compréhension de la performance d'exploitation de la Société. Les investisseurs utilisent le BAIIA ajusté pour évaluer la performance d'exploitation et les activités génératrices de trésorerie, et pour établir des prévisions et des évaluations financières. Les investisseurs utilisent les produits et crédits d'impôt sur la production proportionnels et le BAIIA ajusté proportionnel pour évaluer l'apport des coentreprises et des entreprises associées à la performance d'exploitation et aux activités génératrices de trésorerie de la Société, ainsi que leur apport aux fins des prévisions et des évaluations financières. Les lecteurs sont avisés que les produits et crédits d'impôt sur la production proportionnels ne doivent pas être considérés comme un substitut aux produits et crédits d'impôt sur la production, déterminés conformément aux IFRS. Les lecteurs sont également avisés que le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté proportionnel ne doivent pas être interprétés comme un substitut au résultat d'exploitation établi conformément aux IFRS. Pour plus d'information, se reporter à la section 3 « Performance financière et résultats d'exploitation » du rapport de gestion.



Le tableau ci-dessous contient un rapprochement des mesures non conformes aux IFRS avec les mesures conformes aux IFRS qui s'y rapprochent le plus :

	Période de trois mois close le 31 décembre 2024			Période de trois mois close le 31 décembre 2023		
	Consolidation	Quote-part des coentreprises	Proportionnel	Consolidation	Quote-part des coentreprises	Proportionnel
<b>Produits et crédits d'impôt sur la production</b>	286 058	12 998	299 056	261 526	14 699	276 225
Résultat d'exploitation	63 014	4 392	67 406	(36 494)	6 681	(29 813)
Amortissements	92 687	4 560	97 247	87 927	4 345	92 272
Dépréciation d'actifs non courants	44 567	—	44 567	118 857	—	118 857
Mise en œuvre de la solution d'ERP	816	—	816	3 558	—	3 558
Perte réalisée sur les couvertures du prix de l'électricité	—	—	—	1 573	—	1 573
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>201 084</b>	<b>8 952</b>	<b>210 036</b>	<b>175 421</b>	<b>11 026</b>	<b>186 447</b>

	Exercice clos le 31 décembre 2024			Exercice clos le 31 décembre 2023		
	Consolidation	Quote-part des coentreprises	Proportionnel	Consolidation	Quote-part des coentreprises	Proportionnel
<b>Produits et crédits d'impôt sur la production</b>	1 047 177	66 435	1 113 612	1 041 574	61 081	1 102 655
Résultat d'exploitation	273 527	32 704	306 231	219 575	30 962	250 537
Amortissements	380 676	18 188	398 864	361 292	16 556	377 848
Dépréciation d'actifs non courants	44 567	—	44 567	118 857	—	118 857
Mise en œuvre de la solution d'ERP	7 574	—	7 574	12 651	—	12 651
Profit réalisé (perte réalisée) sur les couvertures du prix de l'électricité <sup>1</sup>	3 357	—	3 357	(24 632)	—	(24 632)
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>709 701</b>	<b>50 892</b>	<b>760 593</b>	<b>687 743</b>	<b>47 518</b>	<b>735 261</b>

1. Représente la perte réalisée sur les couvertures du prix de l'électricité, à l'exclusion de la perte réalisée de 74,5 M\$ sur le règlement du contrat de couverture du prix de l'électricité de Phoebe parallèlement à la transaction du portefeuille au Texas. Se reporter à la section 1 « FAITS SAILLANTS | Exercice 2024 – Initiatives de croissance » du rapport de gestion pour plus d'information.

## **Bénéfice net ajusté (perte nette ajustée)**

Les références au « bénéfice net ajusté (perte nette ajustée) » visent le bénéfice net (la perte nette) de la Société, auquel les éléments suivants sont ajoutés (duquel ils sont soustraits) : partie non réalisée de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés, perte réalisée sur la résiliation des swaps de taux d'intérêt, profit réalisé sur les contrats de change à terme, perte réalisée sur la résiliation des couvertures du prix de l'électricité, pertes de valeur, éléments qui sortent du cadre normal des activités génératrices de trésorerie de la Société, charge d'impôt nette liée (recouvrement d'impôt net lié) à ces éléments, et quote-part de la perte (du bénéfice) des coentreprises et des entreprises associées liée aux éléments ci-dessus, déduction faite de l'impôt sur le résultat qui s'y rapporte.

Le bénéfice net ajusté (la perte nette ajustée) est une mesure qui a pour but d'éliminer l'incidence sur le bénéfice de certains instruments financiers dérivés et événements non récurrents, qui ne sont pas représentatifs de la performance d'exploitation de la Société. Innergex fait appel aux instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition à différents risques. La comptabilisation des dérivés exige que tous les dérivés soient évalués à la valeur de marché. Lorsque la comptabilité de couverture n'est pas appliquée, les variations de la juste valeur des dérivés sont comptabilisées directement dans le bénéfice net (la perte nette). Ces variations latentes n'ont pas d'incidence immédiate sur la trésorerie, peuvent se résorber ou non au moment où les règlements se produisent et ne reflètent pas le modèle d'affaires de la Société à l'égard des dérivés, lesquels sont détenus pour leurs flux de trésorerie à long terme, pour la durée de vie d'un projet. En outre, la Société a recours à des contrats de change à terme pour couvrir sa participation nette dans ses filiales en France. La direction estime donc que les profits réalisés (les pertes réalisées) sur ces contrats ne sont pas représentatifs des activités d'Innergex.

Innergex estime que la présentation de cette mesure permet d'améliorer la compréhension de la performance d'exploitation de la Société. Les investisseurs utilisent la (perte nette ajustée) le bénéfice net ajusté pour évaluer et comparer la rentabilité d'Innergex avant l'incidence de la partie non réalisée de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés et d'autres éléments qui sortent du cadre normal des activités génératrices de trésorerie de la Société. Les lecteurs sont avisés que le bénéfice net ajusté (la perte nette ajustée) ne doit pas être considéré comme un substitut au résultat net, déterminé conformément aux IFRS. Se reporter à la section 3 « Perte nette ajustée » du rapport de gestion pour obtenir le rapprochement du bénéfice net ajusté (de la perte nette ajustée).

Le tableau ci-dessous contient un rapprochement du bénéfice net ajusté (de la perte nette ajustée) avec la mesure conforme aux IFRS qui s'y rapproche le plus :

	Périodes de trois mois closes les		Exercices clos les 31 décembre	
	2024	2023	2024	2023
Bénéfice net (perte nette)	33 235	(121 964)	26 487	(105 814)
<i>Ajouter (déduire) :</i>				
Quote-part de la partie non réalisée de la variation de la juste valeur des instruments financiers des coentreprises et des entreprises associées, déduction faite de l'impôt qui s'y rapporte	(198)	(1 186)	(634)	(1 917)
Partie non réalisée de la variation de la juste valeur des instruments financiers	(13 363)	6 141	(87 137)	(9 649)
Dépréciation d'actifs non courants	44 567	118 857	44 567	118 857
Perte réalisée sur la résiliation des couvertures du prix de l'électricité	—	—	74 496	—
Profit réalisé sur la résiliation des swaps de taux d'intérêt	6 957	2 405	(16 957)	(1 307)
Mise en œuvre de la solution d'ERP	816	3 558	7 574	12 651
Profit réalisé sur les contrats de change à terme	131	(71)	76	(449)
(Recouvrement) charge d'impôt se rapportant aux éléments ci-dessus	(3 339)	(14 906)	7 497	(14 424)
<b>Bénéfice net ajusté (perte nette ajustée)</b>	<b>68 806</b>	<b>(7 166)</b>	<b>55 969</b>	<b>(2 052)</b>

## Flux de trésorerie disponibles, flux de trésorerie disponibles par action et ratio de distribution

### Description des mesures

Les références aux « flux de trésorerie disponibles » visent les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, moins les charges liées aux projets potentiels, les dépenses en immobilisations liées à l'entretien déduction faite des produits de cession, le remboursement prévu du capital de la dette, la portion des flux de trésorerie disponibles attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle, les dividendes déclarés sur les actions privilégiées, et les profits réalisés sur les opérations stratégiques, plus ou moins d'autres éléments qui ne sont pas représentatifs de la capacité de la Société de générer des liquidités à long terme, tels que les profits et les pertes réalisés sur les contreparties éventuelles relatives à des acquisitions d'entreprises antérieures, les coûts de transaction liés aux acquisitions réalisées, les charges liées à la mise en œuvre d'une solution d'ERP reposant sur le nuage, les pertes ou profits réalisés sur le refinancement de certains emprunts ou sur le règlement d'instruments financiers dérivés avant leur échéance contractuelle, et les paiements d'impôt liés aux stratégies fiscales visant à améliorer la capacité de génération de trésorerie à long terme d'Innergex.

Les références aux « flux de trésorerie disponibles par action » visent les flux de trésorerie disponibles divisés par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure de la capacité de la Société à verser un dividende et de sa capacité à financer sa croissance à partir de ses activités génératrices de trésorerie, dans le cours normal des activités, et par l'entremise d'opérations stratégiques. Les flux de trésorerie disponibles par action sont une mesure de la capacité de la Société à dégager un rendement par action pour les actionnaires à partir de ses activités génératrices de trésorerie, dans le cours normal des activités, et par l'entremise d'opérations stratégiques.

Innergex estime que ces mesures permettent d'améliorer la compréhension de la capacité de génération de liquidités de la Société, sa capacité à verser un dividende et sa capacité à financer sa croissance. En outre, les flux de trésorerie disponibles par action permettent de mieux comprendre l'incidence des décisions à l'égard de la structure du capital de la Société sur le rendement pour les actionnaires. Les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles par action sont utilisés par les investisseurs

dans cette optique. Les lecteurs sont avisés que les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles par action ne doivent pas être considérés comme un substitut aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déterminés conformément aux IFRS.

Les références au « ratio de distribution » visent les dividendes déclarés sur les actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles. Innergex est d'avis qu'il s'agit d'une mesure de sa capacité à verser un dividende et de sa capacité à financer sa croissance. Le ratio de distribution est utilisé par les investisseurs dans cette optique.

	Exercices clos les 31 décembre	
	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	292 165	297 853
<i>Ajouter (déduire) les éléments suivants :</i>		
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation	16 873	33 401
Charges liées aux projets potentiels	38 747	27 162
Dépenses en immobilisations liées à l'entretien, déduction faite des produits de cession	(10 683)	(25 316)
Remboursements prévus de capital sur la dette	(185 946)	(186 458)
Flux de trésorerie disponibles attribués aux participations ne donnant pas le contrôle <sup>1</sup>	(41 426)	(38 377)
Dividendes déclarés sur actions privilégiées	(5 632)	(5 632)
Refinancement du portefeuille au Chili - incidence de la couverture	4 853	4 578
<i>Ajouter (déduire) les éléments spécifiques suivants<sup>2</sup> :</i>		
(Profit réalisé) perte réalisée sur la résiliation des swaps de taux d'intérêt	(16 957)	2 405
Profit réalisé sur la résiliation de contrats de change à terme	—	—
Perte réalisée sur la résiliation des couvertures du prix de l'électricité <sup>3</sup>	74 496	—
Capital et intérêts payés relativement à la période précédant l'acquisition	—	1 312
Charges liées à l'acquisition, à l'intégration et à la mise en œuvre de la solution d'ERP	10 340	15 948
Profits réalisés sur les opérations stratégiques <sup>4</sup>	37 111	88 054
<b>Flux de trésorerie disponibles</b>	<b>213 941</b>	<b>214 930</b>
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en milliers)</b>	<b>202 446</b>	<b>203 565</b>
<b>Flux de trésorerie disponibles par action</b>	<b>1,06</b>	<b>1,06</b>
<b>Dividendes déclarés sur les actions ordinaires</b>	<b>73 219</b>	<b>147 058</b>
<b>Ratio de distribution</b>	<b>34 %</b>	<b>68 %</b>

1. La portion des flux de trésorerie disponibles attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle est déduite, qu'une distribution réelle soit faite ou non aux participations ne donnant pas le contrôle, afin de tenir compte du fait que ces distributions peuvent ne pas avoir lieu dans la période au cours de laquelle elles sont générées.

2. Certains éléments sont exclus des calculs des flux de trésorerie disponibles et du ratio de distribution, car ils sont jugés non représentatifs de la capacité de la Société à générer des liquidités à long terme, et comprennent des éléments tels que les profits et les pertes réalisés sur les contreparties éventuelles relatives à des acquisitions d'entreprises antérieures, les coûts de transaction liés à des acquisitions réalisées, les charges liées à la mise en œuvre de la solution d'ERP, les pertes ou profits réalisés sur le refinancement de certains emprunts ou sur le règlement d'instruments financiers dérivés avant leur échéance contractuelle, et les paiements d'impôt liés aux stratégies fiscales visant à améliorer la capacité de génération de trésorerie à long terme d'Innergex. Les profits réalisés sur les opérations stratégiques, qui permettent à la Société de financer sa croissance sans avoir à accroître l'effet de levier ou à diluer la participation des actionnaires, sont également ajoutés aux flux de trésorerie disponibles et au ratio de distribution.

3. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les flux de trésorerie disponibles excluent la perte réalisée de 74,5 M\$ sur le règlement du contrat de couverture du prix de l'électricité de Phoebe parallèlement à la cession des participations ne donnant pas le contrôle dans le portefeuille d'exploitation d'Innergex au Texas.

4. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et l'exercice clos le 31 décembre 2023, les flux de trésorerie disponibles comprennent des profits sur les fonds investis à la suite de la cession de participations ne donnant pas le contrôle dans le portefeuille d'exploitation d'Innergex au Texas et de la cession d'une participation ne donnant pas le contrôle de 30 % dans le portefeuille d'exploitation et de développement d'Innergex en France, respectivement. Les profits réalisés sur les opérations stratégiques sont présentés déduction faite des impôts.

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Les états financiers consolidés audités et les notes y afférentes ainsi que le rapport de gestion du quatrième trimestre et de l'exercice 2024 d'Innergex sont disponibles sur le site Web de SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca) et à la section « Investisseurs » du site Web de la Société à l'adresse [www.innergex.com](http://www.innergex.com).

## CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE ET WEBDIFFUSION

La Société tiendra une conférence téléphonique et une webdiffusion le jeudi 20 février 2025, à 9 h (HNE). Les investisseurs et les analystes financiers sont invités à participer à la conférence en composant le 1 800 990-4777 ou le 514 400-3794 ou en accédant à la webdiffusion à l'adresse <https://bit.ly/3CcaOHm> ou sur le site Web de la Société à l'adresse [www.innergex.com](http://www.innergex.com). Pour participer à la conférence téléphonique sans l'aide d'un opérateur, vous pouvez vous inscrire et entrer votre numéro de téléphone à l'adresse <https://emportal.ink/40oP1FG> afin de recevoir un rappel automatique instantané. Les membres des médias et du public peuvent assister à la conférence téléphonique en mode écoute seulement. Un enregistrement de la conférence sera disponible après la conférence sur le site Internet de la Société.

### **À propos d'Innergex énergie renouvelable inc.**

Innergex croit en un monde dans lequel de l'énergie renouvelable abondante favorise des communautés plus saines et encourage le partage de la prospérité depuis maintenant 35 ans. À titre de producteur indépendant d'énergie renouvelable qui développe, acquiert, détient et exploite des centrales hydroélectriques, des parcs éoliens, des parcs solaires et des installations de stockage d'énergie, Innergex est convaincue que la production d'énergie à partir de sources renouvelables ouvrira la voie à un monde meilleur. Innergex exerce ses activités au Canada, aux États-Unis, en France et au Chili et gère un important portefeuille de 90 actifs de haute qualité en exploitation d'une puissance installée nette de 3 707 MW (puissance installée brute de 4 663 MW), dont 42 centrales hydroélectriques, 36 parcs éoliens, 9 parcs solaires et 3 installations de stockage d'énergie par batteries. Elle détient également une participation dans 17 projets en développement d'une puissance installée nette totale de 945 MW (puissance installée brute de 1 577 MW), dont 6 installations sont présentement en construction, et des projets potentiels qui en sont à différents stades de développement d'une puissance installée brute totale de 10 288 MW. Son approche de création de valeur pour les actionnaires est de générer des flux de trésorerie constants et de présenter un attrayant rendement sur le capital investi ajusté en fonction du risque. Pour en savoir plus, visitez [innergex.com](http://innergex.com) ou rejoignez-nous sur [Linkedin](https://www.linkedin.com/company/innergex).

### *Mise en garde concernant l'information prospective*

En vue d'informer les lecteurs sur les perspectives d'avenir de la Société, le présent communiqué de presse contient de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières (l'« information prospective »), notamment des énoncés relatifs aux cibles de croissance de la Société, à la production d'énergie, à ses projets potentiels, à la réussite du développement, de la construction et du financement (y compris le financement par des investisseurs participant au partage fiscal) des projets en cours de construction et des projets potentiels à un stade avancé, aux sources et conséquences du financement, aux acquisitions de projets, à la réalisation du financement d'un projet au moyen d'un emprunt (notamment l'échéancier et la somme qui s'y rapportent), aux avantages stratégiques, opérationnels et financiers et à la croissance devant découler de ces acquisitions, à sa stratégie commerciale, à ses perspectives de développement et de croissance futurs, à son intégration d'entreprises, à sa gouvernance, à ses perspectives commerciales, à ses objectifs, à ses plans et à ses priorités stratégiques, de même que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques. L'information prospective se reconnaît généralement à l'emploi de termes tels que « environ », « approximativement », « peut », « fera », « pourrait », « croit », « prévoit », « a l'intention de », « devrait », « planifie », « potentiel », « projeter », « anticipe », « estime », « prévisions » ou d'autres termes semblables indiquant que certains événements pourraient se produire ou pas. Cette information prospective exprime les prévisions et attentes de la Société à l'égard d'événements ou de résultats futurs, en date du présent communiqué de presse.

L'information prospective comprend l'information prospective financière ou les perspectives financières, au sens des lois sur les valeurs mobilières, notamment les renseignements concernant la production prévue, les produits et les crédits d'impôt sur la production estimés prévus, les produits et crédits d'impôt sur la production proportionnels prévus, le BAIIA ajusté prévu et le BAIIA ajusté proportionnel prévu de la Société, les flux de trésorerie disponibles prévus, les flux de trésorerie disponibles par action prévus et l'intention de payer un dividende trimestriel, l'estimation de la taille, des coûts et du calendrier des projets, y compris l'obtention des permis, le début des travaux de construction, les travaux réalisés et le début de la mise en service commerciale des projets en développement ou des projets potentiels, l'intention de la Société de soumettre des projets aux termes d'appels d'offres, l'admissibilité des projets américains aux CIP ou aux CII, de même que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques. Ces renseignements visent à informer les lecteurs de l'impact financier potentiel des résultats escomptés, de l'éventuelle mise en service des projets en développement, de l'incidence financière potentielle des acquisitions réalisées et futures ainsi que de la capacité de la Société à verser un dividende et à financer sa croissance. Cette information peut ne pas être appropriée à d'autres fins.

L'information prospective est fondée sur certaines hypothèses principales formulées par la Société, à propos notamment, sans s'y limiter, des régimes hydrologiques, éoliens et solaires, de la performance de ses installations en exploitation, des acquisitions et des projets mis en service, de la disponibilité de ressources en capital et de l'exécution par les tiers de leurs obligations contractuelles en temps opportun, de la conjoncture économique favorable et des conditions favorables du marché des capitaux, des prix moyens au comptant du marché conformes aux courbes de prix externes et aux prévisions internes, de l'absence de fluctuations importantes du taux de change présumé actuel entre le dollar américain et le dollar canadien et entre l'euro et le dollar canadien, de l'absence de variations importantes des taux d'intérêt, de la réussite de la Société à développer et à construire de nouvelles installations, de l'absence d'intervention politique et réglementaire défavorable, du renouvellement réussi des CAÉ, des ressources humaines suffisantes pour fournir les services et exécuter le plan d'investissement, de l'absence d'événements importants survenant hors du cours normal des activités, comme une catastrophe naturelle, une pandémie ou un autre désastre, de l'entretien continu de l'infrastructure des technologies de l'information et de l'absence de violations importantes liées à la cybersécurité.

L'information prospective comporte des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats et le rendement réels de la Société diffèrent considérablement des résultats et du rendement exprimés, présentés ou sous-entendus dans l'information prospective. Ces risques et incertitudes sont expliqués à la section « Risques et incertitudes » du rapport annuel et comprennent, sans s'y limiter : l'approvisionnement en équipement; les changements climatiques à l'échelle mondiale : la variabilité des régimes hydrologiques, éoliens et solaires; les changements climatiques à l'échelle mondiale : les conditions météorologiques extrêmes; les risques liés à la sécurité informatique et les cyberattaques; l'augmentation des redevances d'utilisation d'énergie hydraulique ou les modifications de la réglementation régissant l'utilisation de l'eau; le défaut d'exécution des principales contreparties, les retards et les dépassements de coûts; le non-respect des exigences réglementaires relatives aux projets entraînant des pénalités, des amendes et d'autres conséquences; les répercussions du non-respect des exigences ou des engagements environnementaux tout au long de la durée de vie des projets; la défaillance d'équipement, les activités d'exploitation et d'entretien imprévus et l'entretien accru de l'équipement vieillissant; les risques liés à la santé et à la sécurité; la disponibilité et la fiabilité des systèmes de transport; l'évaluation des ressources et la variabilité du rendement; la préparation aux catastrophes naturelles et aux cas de force majeure; les pandémies, épidémies ou autres urgences de santé publique; l'incapacité d'obtenir de nouveaux CAÉ rentables; l'incapacité de renouveler les CAÉ à des prix assurant une rentabilité adéquate; l'incapacité à mettre en service commercial les projets dans les délais prévus aux contrats; les risques réglementaires et politiques; les risques liés aux crédits d'impôt sur la production et à l'investissement américains, aux modifications des taux d'imposition des sociétés américaines et à la disponibilité des financements par participation de partage fiscal; l'augmentation des charges d'exploitation et l'incertitude financière au sujet du développement de nouvelles installations; l'acceptabilité sociale des projets d'énergie renouvelable; l'incapacité à obtenir les terrains appropriés; l'obtention des permis; la volatilité de l'offre et de la demande sur le marché de l'énergie; l'exposition à différentes formes d'imposition dans divers territoires; l'incapacité de l'acheteur à respecter ses obligations contractuelles ou le refus d'accepter la livraison de l'énergie aux termes de contrats d'achat d'électricité ou de couvertures du prix de l'électricité; les changements du soutien gouvernemental pour accroître la production d'électricité à partir de sources renouvelables par des producteurs d'électricité indépendants; les fluctuations affectant les prix éventuels de l'électricité; les relations avec les communautés autochtones et les parties prenantes; l'incapacité de la Société de mettre en œuvre sa stratégie visant à créer de la valeur pour ses actionnaires; l'incapacité de lever des capitaux supplémentaires et l'état du marché des capitaux; les risques de liquidité associés aux instruments financiers dérivés; les fluctuations des taux d'intérêt et le risque lié au refinancement; les fluctuations des taux de change; les changements dans la conjoncture économique générale; l'effet de levier financier et les clauses restrictives afférentes aux dettes actuelles et futures; la possibilité que la Société ne puisse pas déclarer un dividende ou réduise le montant du dividende; le caractère insuffisant de la couverture d'assurances; les litiges; le fait que la notation de crédit peut ne pas refléter le rendement réel de la Société ou peut être abaissée; les fluctuations des produits provenant de certaines installations en raison du cours du marché (ou du prix au comptant) de l'électricité; les conditions économiques, politiques et sociales du pays hôte; la dépendance à l'égard de la propriété intellectuelle et des ententes de confidentialité pour protéger les droits et l'information confidentielle de la Société; les risques d'atteinte à la réputation découlant de l'inconduite de représentants de la Société; et la capacité d'attirer de nouveaux talents ou de retenir les membres de la haute direction et les employés clés.

Pour de plus amples renseignements sur les risques et les incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats et le rendement réels de la Société diffèrent considérablement des résultats et du rendement exprimés, présentés ou sous-entendus dans l'information prospective, ou sur les principales hypothèses dont découlent ces informations, veuillez vous reporter à la rubrique « Information prospective » du rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

- 30 -

## **Pour plus de renseignements**

### **Investisseurs**

Naji Baydoun

Directeur – Relations avec les investisseurs

450 928-2550, poste 1263

[relationsinvestisseurs@innergex.com](mailto:relationsinvestisseurs@innergex.com)

### **Médias**

Jade Lachapelle

Conseillère – Communications

450 928-2550, poste 1302

[jlachapelle@innergex.com](mailto:jlachapelle@innergex.com)

Innergex énergie renouvelable inc.

[www.innergex.com](http://www.innergex.com)